



Communiqué de presse Hervé SAULIGNAC

Le 30 août 2023

ELECTION AU POSTE DE SECRETAIRE DE LA COMMISSION SPECIALE EN CHARGE DU PROJET DE LOI « SECURISER ET REGULER L'ESPACE NUMERIQUE »

Hier, mardi 29 août, s'est tenue la première réunion de la commission spéciale chargée de l'examen du projet de loi « Sécuriser et réguler l'espace numérique » au cours de laquelle Hervé Saulignac en a été élu secrétaire.

Ce projet de loi fondamental devra permettre d'adapter notre pays à ces nouveaux enjeux, dont certains restent très largement ignorés par le législateur (régulation des outils d'intelligence artificielle, par exemple). Il devra également doter notre pays d'outils à même d'assurer la nécessaire responsabilisation des plateformes numériques, car l'on ne peut admettre que l'espace numérique constitue une zone où les lois de notre pays ne s'appliqueraient pas.

A travers l'examen de ce texte, il fera preuve d'une vigilance particulière sur un certain nombre de sujets : la protection des mineurs vis-à-vis des contenus inappropriés, la cybersécurité des entreprises, mais aussi la lutte contre le cyberharcèlement, contre la désinformation et contre la diffusion de contenus illégaux en ligne.

Il y défendra finalement sa vision : celle d'un numérique responsable qui protège les usagers des dérives, trop nombreuses, que ces outils permettent ; qui conforte la souveraineté des Etats face à la loi du marché, dictée par quelques géants économiques (les GAFAM) ; qui accompagne la transition de notre modèle économique et social en préservant l'emploi ; et qui place toujours l'humain au-dessus des considérations économiques et technologiques.